

RAPPORT D'ACTIVITE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

En 2022, malgré la fin de la crise sanitaire, la situation des écoles catholiques est restée difficile, tout d'abord parce que la mobilisation au quotidien des équipes éducatives a contraint à repousser de nombreux projets, notamment d'investissement ; ensuite parce que l'inflation et la crise énergétique qui ont suivi, ont significativement impacté l'équilibre d'exploitation des établissements, rendant impossible le financement de certains projets.

Pour l'activité de Fondation Saint Matthieu, cette diminution du nombre de projets s'est traduite par des demandes d'aides, notamment d'aides remboursables, en nette diminution.

De nombreuses campagnes d'appels à dons des écoles ont également été reportées, avec pour conséquence une baisse des dons affectés aux écoles, malgré un rebond notable en novembre-décembre.

Au total, la Fondation a néanmoins connu en 2022 une légère augmentation de sa collecte à 5,3 millions € contre 5,1 millions € l'an dernier. La hausse des libéralités (legs et donations) de +0,6 M€ permet en effet de compenser la baisse des dons de -0,4 M€.

La diminution des subventions et des reversements de dons affectés aux écoles entraîne, quant à elle, des missions sociales en baisse à 3,8 millions € contre 4,4 M€ l'an dernier.

Ce contexte compliqué n'a pas empêché la Fondation de poursuivre son activité au service des établissements catholiques d'enseignement, grâce à ses salariés et bénévoles.

Les efforts en matière de collecte ont été maintenus sans augmentation des coûts par rapport aux années précédentes.

Une nouvelle version du site Internet fondation-st-matthieu.org a été mise en ligne en novembre 2022, et des améliorations ont été apportées tout au long de l'année à la plateforme de générosité dédiée aux écoles jaidemonecole.org, dont la nouvelle version avait été lancée fin 2021.

Des événements ont également été organisés, tel que le concert annuel de la Fondation à St-Etienne-du-Mont, une première depuis 2019.

En 2022, la Fondation a par ailleurs poursuivi ses différents programmes d'aides :

- aux grands projets d'investissement ;
- aux petites écoles dans le cadre de son programme « écoles isolées » cofinancé avec le réseau des fondations sous égide ;
- aux projets pédagogiques, en partenariat avec les instances de l'Enseignement catholique, telles que le réseau national d'enseignement supérieur de l'Enseignement catholique (RenaSup).

La Fondation Saint Matthieu affiche un résultat positif de 0,2 million €.

Vie sociale

En 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni physiquement à trois reprises les 11 avril, 7 juillet et 6 décembre.

Le Bureau s'est réuni à 15 reprises, dont 6 en configuration « élargie » aux bénévoles actifs de la Fondation. Sauf exception, ces réunions se sont tenues physiquement.

Conformément à ses délégations, le Bureau a notamment accordé des subventions et des aides remboursables et accepté des libéralités.

Les demandes d'aides remboursables ayant été peu nombreuses, le comité des engagements ne s'est réuni qu'une seule fois, de même que le comité financier.

Le comité d'audit s'est réuni deux fois au cours de l'exercice, et a notamment travaillé sur la mise à jour de la cartographie des risques.

Un comité de nomination, créé en mars 2022 pour aider à la recherche d'un candidat à la succession de M. Jean-Louis de Mourgues en qualité de Président, s'est réuni à 4 reprises en 2022.

Les missions d'audit des différentes aides accordées se sont poursuivies, avec des visites réalisées dans les établissements pour les aides remboursables, les aides pédagogiques et les aides aux ISFEC pour la formation des maîtres

Le Conseil d'administration a accueilli un nouvel administrateur, en la personne de M. Valéry Denoix de Saint-Marc et élu 2 nouveaux membres de son Comité d'honneur : MM. Jacques-André Clerc et Daniel Rondeau.

M. Patrick Adam a été élu vice-président du Conseil d'administration, en remplacement de M. Hubert Guillemain. Un nouveau commissaire du gouvernement, M. François Burdeyron, a été nommé par le Ministère de l'Intérieur.

Réuni le 14 décembre 2022, le Comité d'Honneur présidé par Mgr Benoît Rivière, a ratifié les orientations de la Fondation prises par le Conseil d'Administration, conformément aux statuts.

Fondations sous égide

L'année 2022 a vu la création de deux nouvelles fondations sous égide :

- la Fondation Saint Matthieu Eure-et-Loir, pour le diocèse de Chartres, présidée par M. Hugues de Chamard ;
- la Fondation Saint Matthieu Loiret, pour le diocèse d'Orléans, présidée par Mme Anne de Féraudy.

À fin décembre 2022, la Fondation Saint Matthieu compte donc 30 fondations sous son égide, couvrant 41 diocèses et 41% des jeunes scolarisés dans l'Enseignement catholique.

La Fondation Saint Matthieu Franche-Comté a été placée sous administration directe de la fondation abritante, comme les Fondations Saint Matthieu Hérault, Phocéenne et Paris en 2021.

Sauf dans les fondations abrités sous administration directe, les Comités exécutifs se sont réunis régulièrement, et 42 réunions ont été tenues en présence d'un représentant de la Fondation, dont 9 sous forme de conférence audiovisuelle.

Deux journées de formation, d'information et d'échange avec les fondations sous égide ont été organisées au siège de la Fondation, les 14 juin et 29 novembre 2022.

Les fondations sous égide ont en outre bénéficié de prestations assumées financièrement par la fondation abritante, tant en matière de comptabilité, de trésorerie, d'informatique et de gestion que de marketing direct, de marketing digital et de communication.

Activité de subventions

En 2022, la Fondation a accordé un total de 1 572 000 € de subventions aux établissements catholiques d'enseignement, un montant en baisse de 21% par rapport aux 1 998 000 € accordés l'an dernier.

Les conventions initiés les années précédentes ont été poursuivies : soutien aux « **Cordées de la Réussite** » (pour le passage en BTS des baccalauréats professionnels, et de BTS vers le niveau Licence), « **Formation des Maîtres** » (permettant des réductions de frais de scolarité pour les étudiants se destinant au professorat dans l'enseignement catholique).

Avec la fin de la crise sanitaire, la Fondation a accompagné une forte reprise de ces projets pédagogiques, avec 107 000 € d'aides accordées contre 50 000 € en 2021.

Aux aides ci-dessus, s'ajoutent :

- 245 000 € de subventions accordées **par la Fondation abritante**, notamment pour des aides d'urgence, d'une part à des écoles primaires rurales, sélectionnés grâce au travail de terrain des fondations sous égide en région, dans le cadre du **programme « Territoire »** (10 écoles soutenues pour 76 000 €) et d'autre part pour l'accueil d'une centaine d'élèves ukrainiens dans les écoles catholiques (27 écoles soutenues pour 29 000 €).
- 1 181 000 € de subventions accordées **par les fondations sous égide** sur leurs fonds (hors aides « Territoire ») dont plus des deux tiers par deux d'entre elles pour des grands projets d'investissement immobilier de leur périmètre :
 - 500 000 € de la Fondation Louis Lafosse pour les travaux de 5 établissements ;
 - 312 000 € de la FSM Haute-Garonne pour les travaux de 3 établissements.

Activité de soutien à la collecte des écoles

Au total, 1 789 000 € de dons affectés ont été reversés à 374 établissements (y compris ceux qui reçoivent des dons ponctuels très faibles), une baisse de 11% par rapport à l'année 2021.

Parmi ces établissements, 220 ont utilisé Jaidemonecole.org pour leur appel à dons (soit près de 60% du total, une nouvelle hausse par rapport aux 45% de 2021 et aux 25% de 2020). Les montants collectés par les écoles sur la plateforme sont de 1 372 000 €, en hausse de 15% par rapport à 2021 et représentent désormais plus des trois quarts de la collecte de dons affectés.

Le développement de Jaidemonecole.org se traduit également par une diminution de la part du chèque comme moyen de paiement. Ceux-ci ne représentent plus que 39% des dons contre 48% en 2021.

Activité d'aides remboursables

Pour compléter leurs financements d'investissement, la Fondation a également accordé 195 000 € d'aides remboursables, participant ainsi à 1,7 million € d'investissements réalisés par 4 petites écoles et bénéficiant à 600 jeunes.

Sur ce montant, 100 000 € ont été accordés par la Fondation abritante et 95 000 € par deux fondations sous égide.

En ajoutant aux aides remboursables, les subventions d'investissements des 2 fondations sous égide détaillées au-dessus, le montant total des **aides aux grands projets d'investissement** atteint 1 007 000 €, un montant en forte baisse par rapport aux 2 417 000 € de l'an dernier.

Ressources humaines

Après des vacances de postes durant l'année, l'effectif salarié au 31/12/2022 était au complet et comptait huit personnes (dont un contrat d'apprentissage).

Ressources de la Fondation

<i>en millions €</i>	2022	2021	2020
Dons & libéralités libres	2,8	2,8	2,5
Dons & libéralités affectés	2,6	2,3	3,2
Remboursements aides	1,3	1,5	1,3
Produits divers	0,1	0,3	0,2
Prélèvements sur fonds dédiés	0,0	0,1	0,5
Total ressources	6,7	7,0	7,7

Missions sociales de la Fondation

<i>en millions €</i>	2022	2021	2020
Subventions aux projets	1,6	2,0	2,0
Dons & libéralités affectés	2,0	2,1	2,8
Aides remboursables	0,2	1,3	1,6
Autres missions sociales	0,2	0,2	0,2
Total missions sociales	4,0	5,7	6,7

Bilan et compte de résultat 2022 (en milliers d'euros)

- Total du bilan :	14 939
- Fonds propres :	9 923
- Résultat de l'exercice :	169

ASPECTS FINANCIERS

Activité opérationnelle

Dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022, figure le compte d'exploitation détaillé entre la fondation abritante et les fondations sous égide.

Produits d'exploitation

Par rapport à l'année précédente, la variation du montant des dons et libéralités se détaille comme suit :

<i>(milliers d'euros)</i>	2022	2021	2022vs2021
Dons libres FSM	1 038	1 152	-10%
Dons libres FSE	1 549	1 614	-4%
Dons affectés	1 882	2 118	-11%
Libéralités libres FSM	161	58	180%
Libéralités libres FSE	24	9	157%
Libéralités affectées	677	138	392%
Dons et libéralités	5 331	5 089	5%

Durant l'année 2022, la Fondation a recueilli un total de 14 500 dons, dont 7 900 dons libres et 6 600 dons affectés. Le don moyen reste proche de 300 €, une valeur comparable à celle de 2021.

Le montant des libéralités comptabilisées sur l'exercice, net des provisions et reprises sur fonds reportés, s'élève à 863 K€, se décomposant de la façon suivante :

libéralités acceptées par le Conseil d'administration : 796 K€

- libres pour l'abritante : 125 K€
- libres pour les FSE : 24 K€
- affectés aux écoles : 647 K€

variation des fonds reportés : 67 K€

- (379) K€ restant à percevoir et donc constitués en fonds reportés
- 445 K€ de réalisation de legs antérieurement acceptés, et donc de reprise sur ces mêmes fonds reportés

L'ensemble comptable du total des produits se détaille comme suit :

<i>(milliers d'euros)</i>	2022	2021	2022vs2021
Dons et libéralités	5 331	5 089	5%
Autres produits	90	238	-62%
Prélèvement sur fonds dédiés	39	135	-71%
Total produits	5 460	5 462	0%

L'apport des fondations sous égide aux produits est la suivante :

(milliers d'euros)	FSM abritante	Total FSE	Total
dons & libéralités	2 323	3 008	5 331
Autres produits	75	15	90
Utilisation des fonds dédiés	39	0	39
Total produits	2 437	3 023	5 460

Charges d'exploitation

L'ensemble des subventions accordées par la Fondation se détaille comme suit :

(milliers d'euros)	2022	2021	2022vs2021
Cordées et Formation des maîtres	107	50	116%
Ecoles isolées	76	69	10%
Grands projets Immobiliers	812	1 127	-28%
Autres projets (*)	577	753	-23%
Total subventions	1 572	1 998	-21%

(*) : y compris 39 K€ de subventions versées en 2022 dans le cadre de l'assurance-vie de Mme R. en faveur des écoles de St-Etienne, et neutralisées en résultat par reprise sur le fonds dédié constitué en 2017.

En plus de ces subventions, il a été constitué sur l'exercice un fonds dédié de 367 K€ pour le legs de Mme M*. Cette charge n'entre pas à proprement parler dans les missions sociales de la Fondation, mais vient néanmoins s'imputer sur le résultat de l'exercice.

Le détail des comptes pour l'exercice 2022 figure dans l'annexe. Les charges d'exploitation, hors coûts liés aux missions sociales, sont analysées comme suit par fonction :

	2022		2021	
	milliers d'euros	% des ressources (*)	milliers d'euros	% des ressources (*)
frais de recherche de fonds	751	14%	808	12%
frais de fonctionnement et provisions	324	6%	291	4%
	1 076	20%	1 099	16%

(*) : ressources = total produits + remboursement des aides antérieures

En valeur absolue, ces dépenses restent globalement stables, mais augmentent légèrement en pourcentage du fait de la diminution des ressources.

Résultat financier

Hors reprises sur provisions, les seuls intérêts et produits assimilés sont en légère hausse à 11 K€ contre 7 K€ l'an dernier, à la suite de la réaffectation des actifs représentatifs de la dotation statutaire vers des produits de type compte à terme, pour tenir compte de la hausse des taux d'intérêt.

Néanmoins cette nouvelle allocation n'a été mise en œuvre qu'en fin d'année 2022 et ne devrait produire pleinement ses effets qu'en 2023.

Résultat consolidé

À l'inverse de l'an dernier, le résultat consolidé de l'exercice est la conséquence d'une perte pour l'abritante et d'un léger bénéfice pour les abritées :

<i>(milliers d'euros)</i>	2022	2021
FSM abritante seule	-92	104
FSE	261	-100
Total	169	4

Ces résultats contrastés sont la conséquence :

- pour l'abritante : par la poursuite de ses missions sociales et de ses investissements de développement ;
- pour les fondations sous égide : par des décalages entre la générosité collectée au cours de l'exercice et le versement de subventions.

Nous vous invitons à affecter ce résultat net de 169 093,23 € :

- à la réserve de solidarité générale pour un montant de 167 161,67 €,
- et au report à nouveau déficitaire pour 1 931,56 €.

Postes de bilan et hors bilan

Du fait du faible nombre de demandes cette année, on constate une diminution de 16% de notre portefeuille brut d'aides remboursables (5 649 K€ contre 6 706 K€ en 2021). Le montant de nouvelles aides accordées et versées (195 K€) est en effet très inférieur à celui de l'an dernier (1 290 K€) comme à celui des remboursements d'aides sur la période (1 252 K€).

Le portefeuille n'a connu aucun incident de paiement au cours de l'exercice.

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit durant la période. Du fait des remboursements, l'endettement bancaire au 31 décembre 2022 est de 1 764 K€, en baisse de 14% par rapport aux 2 040 K€ de l'an dernier.

Conventions pluriannuelles

Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi la réalisation des conventions pluriannuelles signées avec le réseau national de l'enseignement supérieur privé (RenaSup) pour les Cordées de la Réussite et la Formation des Maîtres.

Provisions

En fonction des informations portées à notre connaissance, une seule provision pour créances douteuses est présente au bilan. Il s'agit d'une aide accordée par la Fondation Saint Matthieu pour l'Enseignement agricole à un établissement en redressement judiciaire. L'échéancier mis en place par l'administrateur judiciaire étant respecté, la provision a été diminuée des premiers remboursements.

PERSPECTIVES 2023

En 2023, la conjoncture reste peu favorable aux écoles catholiques, qui subissent de plein fouet les effets de l'inflation, notamment pour la restauration, et de la hausse des coûts de l'énergie, tant pour les transports que pour l'éclairage et le chauffage.

Pour les aider, la Fondation a d'ores et déjà prévu de :

- les autoriser, à titre exceptionnel, de faire appel à dons sur Jaidemonecole.org pour équilibrer leurs comptes, dans la mesure où leurs coûts ont subi une inflation qu'ils n'ont pas pu intégrer dans leur budget et leur règlement financier, fixés très en amont ;
- financer, à l'initiative du réseau des fondations sous égide, des travaux d'audit énergétique, pour leur permettre de lancer des projets d'économie d'énergie significatifs, notamment en matière de chauffage.

Par ailleurs, les programmes d'aide de l'année 2022 (aides Territoire, aides pédagogique, urgence Ukraine) ont été reconduits et la reprise, encore attendue à ce jour, des projets d'investissement pourrait se traduire par un niveau de demandes élevé.

Côté ressources, la Fondation poursuit ses efforts de collecte en marketing et met l'accent sur le développement du mécénat auprès des fondations d'entreprises et fondations familiales, tant par la réponse à des appels à projet que par la présentation spontanée de projets répondant à leurs problématiques.

Mais la conjoncture plus que jamais incertaine fait peser un forte aléa quant au comportement à venir des donateurs. Comme les années précédentes, la Fondation demeure donc extrêmement vigilante, se tenant à prêtre à adapter son action et ses moyens face à toute évolution défavorable de ses ressources.